

Des locations avec des garanties

1. Évaluation initiale de la propriété.
2. Examen de la documentation.
3. Présentation et conseils sur la situation juridique et urbanistique du bien.
4. Présentation de la situation du marché et de sa situation actuelle.
5. Conseils sur les différentes modalités de location.
6. Évaluation du montant du loyer en fonction de sa nature.
7. Présentation des répercussions fiscales de la location.
8. Informations sur les taxes, les frais et les formalités nécessaires.
9. Gestion de l'obtention du Certificat Énergétique.
10. Résolution de litiges fiscaux et contractuels.
11. Propositions de travaux d'amélioration et/ou d'aménagement du bien.
12. Gestion et coordination de la rénovation du bien.
13. Financement éventuel des frais d'aménagement.
14. Organisation des tâches de nettoyage et disposition du mobilier.
15. Signature des contrats de fourniture de base.
16. Reportage photographique et vidéographique professionnel.
17. Création d'annonces attrayantes pour différentes plateformes.
18. Publication sur des portails immobiliers nationaux et internationaux.
19. Affiches.
20. Collaboration avec un réseau d'agences immobilières et collaborateurs similaires.
21. Échange de données avec les clients locataires.
22. Gestion des demandes.
23. Filtrage des clients pour éviter les visites inutiles.
24. Attention personnalisée de l'agent immobilier.
25. Visites sur une large plage horaire.
26. Coordination et accompagnement des visites de locataires potentiels.
27. Nous fournissons des informations détaillées sur la propriété.
28. Retour d'information au propriétaire relatif à l'intérêt manifesté.
29. Filtrage des offres non sérieuses.
30. Représentation du propriétaire dans les négociations avec les locataires.
31. Recherche du meilleur accord pour les deux parties.
32. Nous collectons et gérons toute la documentation des candidats.
33. Étude de faisabilité sur les locataires.
34. Présentation au bailleur du profil des candidats.
35. Rédaction personnalisée du contrat de location conformément à la LAU.
36. Résolution de tous les doutes concernant le contrat de réservation.
37. Négociation et médiation d'éventuels désaccords dans le contrat.
38. Gestion du paiement de la réservation.
39. Établissement d'un inventaire détaillé du mobilier de la propriété.
40. Calcul des montants et gestion des paiements.
41. Explication détaillée du contrat et signature du contrat et inventaire du bien loué.
42. Photographies lors de la remise des clés.
43. Remise des clés et de la documentation.
44. Gestion de l'assurance défaut.
45. Traitement du changement de propriété des fournitures.
46. Gestion de l'assurance habitation.
47. Remise de la caution à l'IBAVI.